

TITRE II – CHAPITRE 4
LES MAISONS TROGLODYTIQUES ET LES CAVES PROTEGEES

La protection couvre les habitations troglodytiques et les caves creusées dans la roche tendre qu'est le tuffeau.

*Elles sont localisées sur le coteau, sur plusieurs niveaux : légende orangée au plan
 On les trouve principalement chemin des Perreyeurs, rue de la Maumenière, chemin du coteau, ruelle de Bussy d'Amboise.*

Les caves peuvent contenir des éléments particulièrement intéressants : fours, ...

Avant d'engager tout aménagement ou tous travaux, une expertise relative à la sécurité doit être réalisée (identification des risques éventuel, définition des moyens à mettre en œuvre pour garantir la stabilité de l'aménagement ou des travaux et la sécurité).

REGLEMENT	RECOMMANDATIONS
<p>1°) Ne sont pas autorisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la démolition des éléments spécifiques à l'architecture troglodyte ou souterraine, sauf si l'état de dégradation présente des risques pour la sécurité des personnes - la démolition de tous les éléments anciens (XVème au XIXème siècle) d'intérêt patrimonial : ouvertures, éléments de modénature, fours, puits... - leur modification si elle est incompatible avec leur aspect d'origine, <p>2°) Obligations</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'entretien, la remise en état des maisons, caves, éléments spécifiques à l'architecture troglodyte ou souterraine, sauf en cas d'altération liée à des phénomènes extérieurs non maîtrisables. <p>3°) Moyens et modes de faire :</p> <p>La restauration, la modification, la restitution ou l'entretien des édifices doivent faire appel aux techniques traditionnelles et aux mises en œuvre conformes à leur caractère et à leur origine, ou en présenter l'aspect (Cf. les prescriptions énoncées dans le Chapitre 10 – Titre II « Aspect des constructions anciennes »).</p> <p>En particulier tous les éléments de tuffeau dégradé doivent être remplacés par une pierre de même type avec un appareillage et une modénature identiques.</p>	<p>Les maisons, caves et tous éléments spécifiques à l'architecture troglodyte ou souterraine doivent être entretenus régulièrement pour préserver ce patrimoine troglodytique et prévenir, éviter sa altération.</p>